

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS ? VOUS RÉPOND !

mai 2021

1 Au fait c'est quoi la Covid-19 ? A force d'en entendre parler, on ne sait plus ce qu'on doit savoir !



La Covid-19 est une maladie causée par un coronavirus, dont le nom scientifique est le SARS-CoV-2. Cette maladie peut provoquer de la toux, de la fièvre, des difficultés à respirer, la perte du goût et de l'odorat... On peut avoir la Covid-19 sans avoir de signe de la maladie et on peut quand même transmettre le virus.

Le plus souvent, cette maladie n'étraine pas de formes sévères et d'hospitalisation. Mais parfois, elle peut être grave, surtout pour les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes fragiles qui ont déjà une autre maladie. On traverse actuellement une troisième vague d'épidémie. Au cours des 2 premières vagues, ce sont les personnes âgées qui ont été le plus touchées ; aujourd'hui, la 3ème vague touche de plus en plus de jeunes. Personne n'est épargné par la maladie. De plus, des symptômes prolongés au cours de la Covid-19 peuvent survenir même chez des personnes ayant fait des formes peu sévères. La persistance de symptômes (fatigue chronique, dyspnée, troubles du goût et/ou de l'odorat) plusieurs semaines ou mois après les premières manifestations, est vu chez plus de 20 % des patients après 5 semaines et plus et chez plus de 10 % des patients après 3 mois, c'est ce qu'on appelle le « COVID-long ». Bref la Covid-19, ce n'est pas une simple grippe !

Ce virus se trouve dans les postillons, la salive, sur les mains et les objets touchés par une personne qui a la Covid-19. On peut se contaminer très facilement quand on est près d'une personne infectée qui parle ou qui toussine, ou quand on touche des objets contaminés.

Les gestes et les mesures barrières (lavage des mains, distanciation physique, port du masque sur le nez et la bouche, isolement, aération des locaux...) ainsi que la vaccination sont des mesures capitales pour lutter contre la maladie et se protéger.

La vaccination est un acte médical avec plusieurs étapes. Avant l'injection, plusieurs questions sont posées à la personne pour vérifier qu'elle peut être vaccinée. Le médecin ou le professionnel habilité à vacciner indique le vaccin qui conviendra au mieux à l'état de santé de la personne.

La vaccination contre la Covid-19 n'est pas obligatoire. Chacun a la liberté de se faire vacciner ou non. C'est une décision personnelle qui doit être respectée.

La vaccination comporte à la fois une dimension individuelle - je me protège en me faisant vacciner - et une dimension collective - nous nous protégeons les uns les autres en nous faisant vacciner, à condition que nous soyons nombreux à le faire.

2 C'est curieux, on vaccine et ça flambe de nouveau. Comment se fait-il qu'il y ait encore beaucoup de malades de la Covid-19 alors qu'on vaccine de plus en plus ?



Le vaccin est très efficace pour se protéger des formes graves de la Covid-19. Pour le moment certaines personnes sont prioritaires :

- les personnes âgées,
- les personnes avec une santé fragile (qui ont, par exemple, un cancer, une maladie chronique comme le diabète, qui sont obèses ou qui ont une insuffisance respiratoire),
- l'entourage de personnes immunodéprimées,
- les femmes enceintes à partir du 2ème trimestre de grossesse,
- et les personnes qui ont plus de risque d'être en contact au virus et de s'attirer développer la Covid, comme les personnes vivant ou travaillant en collectivité, les professionnels de santé ou les professionnels au contact des personnes fragiles.

Progressivement, la vaccination sera élargie à tous les adultes et peut-être aux enfants à partir de quelques mois. Fin avril 2021, un peu plus d'un français sur six a reçu au moins une dose de vaccin.

Un autre élément explique l'augmentation du nombre de nouveaux cas. Les variants.

Le SARS-CoV-2, comme tous les virus, se multiplie dans l'organisme qu'il infecte et s'accompagne de mutations. Parfois, une mutation entraîne l'émergence d'une souche modifiée du virus. Également différente, que l'on appelle un variant.

Certains nouveaux variants ont des caractéristiques plus facilement et dès qu'on baisse la garde du côté des gestes barrières (port du masque, distanciation physique, lavage des mains, aération des locaux...), leur propagation est rendue encore plus facile.

Certains nouveaux variants ont des caractéristiques plus facilement et dès qu'on baisse la garde du côté des gestes barrières (port du masque, distanciation physique, lavage des mains, aération des locaux...), leur propagation est rendue encore plus facile. Les laboratoires pharmaceutiques sont d'ores et déjà en train d'adapter leurs vaccins pour lutter contre les nouveaux variants.

3 Est-il vrai qu'on est moins malade quand on est vacciné et qu'on développe quand même la Covid-19 ?



Les études ont montré que les personnes vaccinées ont un risque beaucoup plus faible que les personnes non-vaccinées d'être infectées par le coronavirus et de tomber malade et d'avoir des complications liées à la maladie.

Si un grand nombre de personnes se fait vacciner, cela permettra de diminuer le nombre de personnes malades donc de diminuer la circulation du virus, d'éviter la saturation des hôpitaux et d'éviter que les malades d'autres pathologies aient du retard dans leur prise en charge.

4 A quoi ça sert de se vacciner si on doit continuer à appliquer les gestes barrières ?



Être vacciné réduit le risque de développer la maladie - en étant vacciné, une personne a plus de 9 chances sur 10 de ne pas être gravement malade de la Covid-19 et donc de ne pas être hospitalisée. Cependant, comme pour tous les vaccins, l'efficacité du vaccin anti-Covid n'est pas de 100 %. Cette efficacité peut diminuer encore, à cause des variants, en particulier les variants sud-africains et brésiliens qui circulent de plus en plus.

Pour ces raisons, il est indispensable de continuer à respecter les gestes barrières, dont par exemple le port du masque, la distanciation physique, le lavage des mains ou l'aération des locaux. En étant vacciné massivement et en appliquant systématiquement les gestes barrières, on réussira collectivement à casser les chaînes de transmission de la Covid-19 et on sortira enfin de cette pandémie.

5 On entend beaucoup parler du vaccin AstraZeneca... On ne sait plus s'il est un bon vaccin, et à qui il est recommandé ?



Les vaccins ont une efficacité excellente.

Attention aux avis des uns et des autres, non documentés, qui prétendent que certains vaccins sont moins performants que d'autres.

Le vaccin AstraZeneca n'est pas épargné et voici en quelques mots les éléments qui ont alimenté cette polémique et les éléments factuels pour rectifier l'information.

Cette décision n'était pas liée au fait que ce vaccin n'était pas efficace au-delà de 65 ans mais simplement parce que, lors des différentes étapes de développement du vaccin, peu de personnes de plus de 65 ans avaient été intégrées aux essais cliniques et donc les données d'efficacité n'étaient pas suffisamment robustes pour arbitrer sur l'indication de ce vaccin pour les plus de 65 ans.

AU FINAL, COMTE TENU :

- du contexte épidémiologique actuel préoccupant (prédominance du variant anglais),
- des données relevées dans une étude conduite en Ecosse montrant l'efficacité d'une seule dose de vaccin Pfizer-BioNTech et du vaccin AstraZeneca.

la HAS a recommandé que le place dans la stratégie vaccinale du vaccin AstraZeneca puisse être élargie aux personnes âgées de plus de 65 ans. En effet, malgré leurs limites (faible recul notamment), ces données associées sont très encourageantes, notamment sur l'efficacité de ce vaccin chez les personnes de 65 ans et plus. Des thromboses de localisation atypique associées à des troubles de la coagulation inhabituels ont été signalés à l'issue de la vaccination par AstraZeneca, en particulier chez les personnes âgées de moins de 55 ans. Même si ce sont des signaux très rares (moins de 1/100 000 en France notamment) il s'agit de 28 cas à fin avril pour près de 4 millions de doses d'AstraZeneca injectées, les analyses n'ont pu écarter de manière formelle une association entre vaccination et survenue de ces événements. Ces informations ont conduit les laboratoires pharmaceutiques à adapter les indications de ce vaccin pour le réserver aux personnes de plus de 55 ans.

6 J'ai entendu dire que même vacciné, je pouvais transmettre le virus autour de moi... C'est vrai ? Je ne voudrais pas contaminer quelqu'un !



Oui, le vaccin vient en complément d'autres mesures de prévention :

- l'application des gestes barrières,
- le suivi des cas contacts (des personnes qui ont été en contact à risque avec un malade),
- le dépiçage.

C'est en combinant ces différents leviers que l'épidémie pourra être contrôlée.

Être vacciné réduit le risque de développer la maladie : en étant vacciné, une personne a plus de 9 chances sur 10 de ne pas être gravement malade de la Covid-19 et donc de ne pas être hospitalisée. Cependant, comme pour tous les vaccins, l'efficacité du vaccin anti-Covid n'est pas de 100 %. Cette efficacité peut diminuer encore, à cause des variants, en particulier les variants sud-africains et brésiliens qui circulent de plus en plus. Des premières données scientifiques commencent à montrer que la vaccination pourrait aussi diminuer le portage du virus et donc sa transmission à d'autres personnes. C'est encourageant mais on manque encore de recul, surtout avec les variants qui sont plus transmissibles. Ainsi, si vous avez été en cas contact avec une personne touchée par la Covid-19, et si vous savez vacciné(e) ou pas, il faudra vous faire dépister le 11e jour et 7 jours plus tard, et vous isoler pendant les 7 jours.

7 J'ai deux collègues qui ne veulent pas se faire vacciner. Elles ont la trentaine. Mais est-ce que, parce qu'elles sont jeunes, elles ne doivent pas se faire vacciner ?



La Covid-19 n'épargne personne ! Tout le monde, quel que soit son âge, peut être touché par cette maladie.

Les jeunes et les moins de 60 ans en bonne santé peuvent également faire des formes graves. Même s'ils ne font pas de formes graves, certains peuvent développer des symptômes qui peuvent durer, comme la perte du goût et/ou de l'odorat, des troubles de la mémoire, un essoufflement, une fatigue majeure persistante. Ces symptômes peuvent entraîner une mauvaise qualité de vie. On sait que 1 personne sur 10 présente encore au moins un des symptômes mineurs de la Covid-19 trois mois après le début de la maladie. Les professionnels de santé et les professionnels au contact de personnes fragiles sont des personnes à risque. Ils sont très exposés au virus, ils risquent d'être malades et de contaminer les personnes qu'ils côtoient.

8 Comment sait-on si un vaccin est efficace ? Est-ce qu'ils ont tous la même efficacité ?

Pour mesurer l'efficacité et la sécurité d'un vaccin, les laboratoires donnent à un groupe de personnes le vrai vaccin et à un 2ème groupe un autre produit (dit placebo), composé d'eau et de sel par exemple, qui ne protège pas de la Covid-19. Le but est de comparer les deux groupes, de voir qui des deux groupes a développé la Covid-19 et quels sont les événements effets indésirables.

Les données des laboratoires sont alors étudiées par l'Agence européenne du médicament qui réunit des scientifiques indépendants. Elle autorise la mise sur le marché d'un nouveau vaccin lorsqu'elle juge que le vaccin est efficace et sûr. C'est le cas des vaccins commercialisés en France qui ont tous fait l'objet de cette autorisation.

Les vaccins à ARN messager, de Pfizer-BioNTech et Moderna-NIAID, ont montré une efficacité d'environ 90 %. Les vaccins à vecteur viral, AstraZeneca et Janssen, ont montré une efficacité d'environ 70 % contre la maladie et de 90 % pour prévenir les formes graves.

ATTENTION ! Il y a beaucoup d'informations qui circulent sur les vaccins, dont de nombreuses fausses informations, les fake news. Il est parfois difficile de faire le tri. Il faut alors prendre le temps de vérifier l'origine des informations et de consulter des sources fiables provenant de sources sûres, comme par exemple la Haute Autorité de santé, l'Agence européenne du médicament, le Ministère des solidarités et de la santé, l'Agence régionale de santé ou Santé publique France.

9 Les effets secondaires du vaccin me font un peu peur. Mais je sens que je vais être contente et fière de m'être fait vacciner.



Comme tout vaccin, les vaccins anti-Covid peuvent entraîner des effets indésirables. Toutefois, ils ne remettent pas en cause le bénéfice de la vaccination.

La grande majorité de ces effets sont liés au fait que ce corps réagit bien au vaccin. Ce sont des réactions locales (comme douleur ou rougeur au point d'injection) ou générales (comme fatigue, maux de tête, fièvre ou frissons) qui sont passagères.

Une fois sur le marché, les vaccins continuent à être contrôlés grâce au signalement par les patients et les médecins des éventuels effets secondaires encore inconnus. Ce sont les Centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV) qui surveillent et recensent les effets secondaires des vaccins contre la Covid-19. En Bourgogne-Franche-Comté, il y en a deux, l'un à Besançon et l'autre à Dijon (1). En fonction des informations qu'ils recueillent et analysent, ils alertent les autorités compétentes pour améliorer l'information concernant les vaccins.

Ce qu'il faut retenir, c'est que les risques liés à la maladie sont bien supérieurs aux risques liés à la vaccination contre la Covid-19.

(1) - Centre régional de pharmacovigilance - CHRU de Besançon, 3 bd Alexandre Fleming, 25030 Besançon cedex, tél. 03 81 66 84 74, pharmacovigilance@chu-besancon.fr, http://www.pharmacovigilance-lyc.fr/

Centre régional de pharmacovigilance - CHU Pôle des urgences - 11 rue Paul Gaffari, BP 77908, 21079 Dijon cedex, tél. 03 80 29 37 42, pharmacovigilance@chu-dijon.fr, http://www.pharmacovigilance-lyc.fr/

10 Si j'ai déjà eu la Covid-19, est-ce que je dois me faire vacciner ? Est-ce que je dois recevoir 2 doses de vaccin ?



Si vous avez déjà contracté la Covid-19, la Haute Autorité de santé recommande une injection unique au vaccin, au moins 3 mois après avoir contracté la maladie, l'idéal étant 6 mois après l'infection, avec certaines spécificités selon les antécédents médicaux.

Votre médecin traitant ou le professionnel de santé qui va vous vacciner connaît bien les conditions à respecter pour être vacciné et pourra vous informer sur la ou les injections à faire.

11 Les centres de vaccination sont éloignés de chez moi ou de mon lieu de travail. Je n'ai pas beaucoup de temps et je dois dire que je ne suis pas très motivée pour « gaspiller » du temps ?

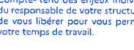


Le site Santé.fr propose les coordonnées des centres de vaccination proches de votre domicile ou de votre lieu de travail (https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid-19.html).

Le site Doctolib.fr permet de prendre rendez-vous directement auprès de professionnels de santé pour se faire vacciner (https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19).

Pour les personnes de plus de 55 ans, vous pouvez aussi vous rapprocher de votre médecin traitant, de votre pharmacien ou d'un infirmier libéral pour vous faire vacciner. Ce sont des professionnels de santé qui sont mobilisés en habilités pour la vaccination anti-covid.

Compte-tenu des enjeux individuels et collectifs, rapprochez-vous du responsable de votre structure pour voir comment il est possible de vous libérer pour vous permettre de réaliser la vaccination sur votre temps de travail.



Le vaccin anti-Covid est un médicament avec des indications et des précautions d'usage à respecter. Parlez-en à votre médecin traitant, il vous conseillera et vous indiquera la démarche à suivre en termes de vaccin en tenant compte de votre situation.

12 J'ai lu sur internet que la vaccination évitait la réanimation ? C'est vrai ?



Les études ont montré que les personnes vaccinées ont un risque beaucoup plus faible que les personnes non-vaccinées d'être infectées par la Covid-19, de tomber malade et d'avoir des complications liées à celle-ci.

Être vacciné réduit le risque d'avoir une forme grave de la maladie de plus de 90 %. On sait qu'une personne sur 3, en réanimation, risque de mourir ; ceux qui ressortent de réanimation doivent affronter de longs mois de rééducation pour reprendre tous les gestes de la vie quotidienne (se lever, marcher, manger, faire sa toilette...).

13 Je ne veux pas qu'on m'injecte de l'ARN messenger dans le corps, je n'ai pas confiance.



Le développement et la mise sur le marché des vaccins contre la Covid-19 sont soumis, comme pour tous les vaccins, à des exigences scientifiques et réglementaires. Elles vont garantir au mieux la qualité, la sécurité et l'efficacité de leur utilisation. Le vaccin est un médicament qui a passé, avant son autorisation de mise sur le marché, toute une batterie de contrôles permettant d'assurer son innocuité dans les conditions normales d'utilisation. La technologie de l'ARN messenger, qui a beaucoup fait parler d'elle, est relativement nouvelle ; mais ça fait cependant 20 ans que cette technique est déjà utilisée dans certains traitements contre le cancer.

14 Existe-t-il un risque pour ma fertilité plus tard si je me fais vacciner contre la Covid-19 ?



Une rumeur selon laquelle le vaccin anti-Covid rendrait les femmes stériles se propage depuis quelques semaines sur les réseaux sociaux. Mais cette affirmation n'est pas scientifiquement fondée. Aucune conséquence sur la fertilité n'a à ce jour été documentée avec les vaccins, que cela soit dans les études cliniques ou lors des grandes campagnes vaccinales menées dans différents pays.

15 Je suis allergique, puis-je me faire vacciner ? Ya-t-il un vaccin à privilégier ?

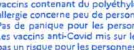


Les vaccins anti-Covid sont contre-indiqués chez les personnes ayant eu des réactions allergiques graves à des médicaments ou des vaccins contenant du polyéthylène glycol ou des polysorbates. Cette allergie concerne peu de personnes.

Pas de panique pour les personnes réactives à d'autres allergènes. Les vaccins anti-Covid mis sur le marché en France ne représentant pas un risque pour les personnes atteintes par exemple d'allergies au pollen, au poil de chat, au venin.

La Société française d'allergologie a rédigé des recommandations concernant la question des allergies. Si vous avez des allergies ou si vous avez des doutes, parlez-en à votre médecin ou au professionnel de santé qui va vous vacciner.

16 Ya-t-il un grand risque d'effets indésirables pour moi avec le vaccin AstraZeneca car j'ai des antécédents de phlébites ?



Le vaccin AstraZeneca est désormais déconseillé avant l'âge de 55 ans, la vaccination de la femme enceinte à partir de son 2ème trimestre de grossesse est recommandée et sera réalisée avec les vaccins à ARN (Comirnaty ou Moderna).

Si vous avez un projet de grossesse, il vous avec la possibilité de vous faire vacciner avant, allez-y !

Le gouvernement a élargi la liste des professionnels de santé habilités à administrer la vaccination contre la Covid-19. Les sages-femmes sont désormais autorisées à vacciner les femmes enceintes.

Si vous avez reçu une 1ère injection de vaccin anti-covid et vous avez découvert que vous étiez enceinte avant de faire la 2ème injection ? Rien ne s'oppose à l'administration de la 2ème injection. Si la première dose a été bien tolérée, le schéma vaccinal peut être tout à fait normalement poursuivi.

Parlez-en à votre médecin traitant, à votre gynécologue ou à la sage-femme qui vous suit. Ils vous conseilleront.

17 Et entre deux injections, je peux développer la Covid-19 ? Et ça, ça me fait souçi.



Il est effectivement possible d'être contaminé et de développer la Covid-19 entre deux injections. Après la 1ère injection, votre corps n'a pas encore eu le temps de développer suffisamment d'anticorps pour vous protéger. Il ne faut pas oublier que la vaccination ne constitue pas une protection totale, même après la 2ème injection. Son efficacité n'est pas de 100 %.

C'est pour cela qu'il est capital de poursuivre les gestes barrières et les mesures de prévention après la vaccination. Si vous avez contracté la Covid-19 après avoir reçu la 1ère injection de vaccin, la Haute Autorité de santé conseille de reporter de quelques semaines (entre 3 à 6 mois) l'administration de la 2ème dose vaccinale. Le professionnel de santé qui va vous vacciner connaît les conditions pour recevoir la seconde dose.

18 Ce qui pose question, c'est surtout la rapidité avec laquelle les vaccins ont été développés.



L'arrivée sur le marché d'un nouveau médicament - vaccin y compris - est habituellement un processus long (heures, fruit de 15 à 20 ans de travail. Or, les premiers vaccins anti-Covid ont été mis à disposition un peu moins d'un an après le début de la pandémie.

C'est une vraie course contre le montre qui s'est activée. Des ressources humaines et financières colossales ont été mobilisées pour produire des vaccins contre la Covid-19. Les moyens techniques à disposition des chercheurs sont de plus en plus performants.

La recherche s'est effectuée en parallèle dans plusieurs laboratoires et sur plusieurs candidats-vaccins issus de technologies différentes. Toutes les étapes du processus normal de développement d'un vaccin ont été respectées. Ce qui a changé par rapport aux procédés habituels de développement d'un vaccin, c'est que les différentes étapes, au lieu de se succéder, ont été exécutées en même temps. Et les données d'efficacité et de sécurité des essais cliniques ont été transmises au fur et à mesure à l'Agence européenne du médicament, pour une instruction pas à pas et non tout à la fin.

Cela ne signifie pas que les critères de sécurité et d'efficacité ont été moins stricts que d'habitude, bien au contraire ! Il s'agit simplement d'être menés de manière concomitante afin de gagner du temps.

19 J'ai un projet de grossesse. Ya-t-il un risque de me faire vacciner si entre 2 injections je tombe enceinte ? Et si je suis enceinte, est-ce que je peux me faire vacciner ?



Les femmes enceintes sont désormais prioritaires pour se faire vacciner contre la Covid-19, dès le deuxième trimestre de la grossesse.

Les études scientifiques montrent que les femmes enceintes dans leur troisième trimestre de grossesse et les femmes enceintes ayant une santé fragile sont plus à risque de développer une forme sévère de la Covid-19.

Le vaccin AstraZeneca était désormais déconseillé avant l'âge de 55 ans, la vaccination de la femme enceinte à partir de son 2ème trimestre de grossesse est recommandée et sera réalisée avec les vaccins à ARN (Comirnaty ou Moderna).

Si vous avez un projet de grossesse, il vous avec la possibilité de vous faire vacciner avant, allez-y !

Le gouvernement a élargi la liste des professionnels de santé habilités à administrer la vaccination contre la Covid-19. Les sages-femmes sont désormais autorisées à vacciner les femmes enceintes.

Si vous avez reçu une 1ère injection de vaccin anti-covid et vous avez découvert que vous étiez enceinte avant de faire la 2ème injection ? Rien ne s'oppose à l'administration de la 2ème injection. Si la première dose a été bien tolérée, le schéma vaccinal peut être tout à fait normalement poursuivi.

Parlez-en à votre médecin traitant, à votre gynécologue ou à la sage-femme qui vous suit. Ils vous conseilleront.

mai 2021

